

La vie est une aventure, ose-la. *Mère Teresa*

**A enregistrer et/ou imprimer et conserver pour la durée de l'année scolaire**

### Nous contacter :

✉ 4, rue de la mairie  
26140 Saint Rambert d'Albon

☎ 04.75.31.08.06

🌐 <http://www.saintfrancoislesgoelands.com>

▪ Mme Patricia Vincent, chef d'établissement  
@ directrice-ecoles@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Myriam Morcillo, secrétaire  
@ : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Stéphanie Kibritciyan, comptable :  
@ comptabilite@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Brigitte Ruzafa, Absences :  
@ absences-ecoles@saintfrancoislesgoelands.com

Nous reprendrons le chemin de l'école vendredi 30 août. Je vous espère prêts, pleins d'enthousiasme et d'énergie, pour cette nouvelle rentrée. Nous accueillons cette année 340 élèves répartis sur 13 classes et bon nombre de nouvelles familles. Nous serons ravis de vous retrouver et nous vous souhaitons la bienvenue.

🕒 Horaires d'ouverture de l'établissement : de 7h30 à 18h30

Garderie dès 7h30 jusqu'à 8h05	Accueil de 8h20 à 8h30	Classe de 8h30 à 11h45	Pause méridienne De 11h45 à 13h30		Accueil de 13h20 à 13h30	Classe de 13h30 à 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
			Garderie de 11h45 à 12h15	Cantine Récréation de 11h45 à 13h20			



**La classe débute à 8h30 et à 13h30. Le respect des horaires est essentiel.  
Tous les parents doivent être sortis de l'établissement à 8h30 et 13h30.**

#### 1/ L'équipe d'encadrement :

L'équipe enseignante évolue. Nous accueillons Florence REYNE en CM2. Clémence Revol-Tissot, Sonia Vanel et Milène Barry seront à temps partiel. Fernando Bourgeois assurera les compléments. Marie Dorival prend la classe GS et Céline Dubois reste au dispositif Ulis.

Christine LAGOUY, Léa BLETON, Charlène BRIDIER poursuivent dans leurs fonctions en tant qu'aide maternelle. Brigitte Ruzafa assure le soutien, les temps d'informatique, de relaxation auprès des élèves. Elle est également chargée de la gestion des absences d'élèves.

Plusieurs A.E.S.H. (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) travaillent aux côtés de l'équipe enseignante au service des enfants à besoins éducatifs spécifiques. Cette année, nous aurons Magali CHAPPAT, Jennyfer VERSINI, Fabienne GAMBET, Marie-Agnès CONDINA, Lola MEZIERE, Samira ABBACHE, Caroline MARMEY, Laura ARNAUD et Valérie JUNILLON.

## 2/ L'équipe enseignante :

- TPS/PS : Clémence REVOL-TISSOT / Fernando BOURGEOIS
- PS/MS : Sonia VANEL / Fernando BOURGEOIS
- MS/GS : Milène BARRY / Fernando BOURGEOIS
- GS : Marie DORIVAL
- CP : Florence BONNOT
- CP/CE1 : Alexandra THEVENET
- CE1 : Marianne BRUNEL
- CE1/CE2 : Laura DUCLOS
- CE2 : Richard DUQUENNE
- CM1A : Pauline BILAUDE
- CM1B : Marie-Hélène BRUNET
- CM2A : Florence REYNE
- CM2B : Marie-Sixtine DUC remplacée par Grégory TORRES
- Dispositif Ulis : Céline DUBOIS
- Enseignante spécialisée : Géraldine TRONTIN



## 3/ Dates à retenir :

• **Vendredi 30 août** : rentrée des élèves de la petite section (PS) au CM2. L'accueil aura lieu dans la cour du site principal sauf pour les classes de Clémence/Fernando, Sonia/Fernando et Milène/Fernando (accueil dans leur classe). L'APEL vous offrira le café. Cette première journée permettra à chacun de faire connaissance avec les lieux et de démarrer cette nouvelle année dans la bonne humeur.

### Pour la classe de Clémence REVOL-TISSOT/Fernando BOURGEOIS (TPS/PS) :

• **Vendredi 30 août** : une rentrée échelonnée sera organisée. L'accueil par petits groupes favorisera une adaptation en douceur des enfants arrivant en petite section de maternelle.

Un groupe sera accueilli de 8h30 à 10h00. Un autre groupe sera accueilli en classe de 10h15 à 11h45. Les parents pourront rester auprès de leur enfant pendant ce temps d'accueil si leur enfant en ressent le besoin. L'après-midi, l'accueil se fera normalement à 13h20 pour les enfants venant en classe à la journée.

• **Jeudi 5 septembre** à 8h30 : rentrée des élèves de toute petite section (enfants nés en 2022) à condition qu'ils soient propres et qu'ils aient deux ans révolus.

**Rappel** : Durant la première semaine, je passerai dans toutes les classes pour me présenter, souhaiter la bienvenue aux enfants et faire la connaissance des nouveaux.

• **Photo de classe** : Vous pourrez accéder à la vente en ligne sous divers formats grâce à des codes personnels que nous vous communiquerons.



- **Lundi 16 septembre** :

Classes de Marianne, Laura, Richard, Pauline, Marie-Hélène, Florence R. et Marie-Sixtine/Grégory.

- **Lundi 30 septembre** :

Classes de Clémence/Fernando, Sonia/Fernando, Milène/Fernando, Marie, Florence B., Alexandra et le dispositif Ulis.

• **Vendredi 9 mai** : Les enfants n'auront pas classe ce jour-là.

• **Kermesse** : elle aura lieu le **Vendredi 27 juin**.

• **Fin d'année scolaire** : La sortie des élèves est fixée au **mardi 1<sup>er</sup> juillet** au soir.

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### Entrées/Sorties

Les parents des classes de Sonia/Fernando et Clémence/Fernando pourront entrer dans l'école pour accompagner leur enfant. Pour toutes les autres classes, les entrées et les sorties des enfants auront lieu selon les modalités suivantes :



Classes de :	entrées et sorties :
Clémence/Fernando Sonia/Fernando Milène/Fernando Marie	Dans la classe en début d'année puis les enseignants vous informeront d'éventuels changements.
Florence B. Alexandra	Au portail principal (avion).
Richard Laura Marianne	Au portail secondaire (rue de la mairie).
Pauline Marie-Hélène Florence R. Marie - Sixtine Céline (Ulis)	Au portail de l'annexe (derrière l'Eglise).

Les enfants encore présents 10 minutes après la sortie des classes seront transférés en garderie. **Lors de la pause méridienne, si un enfant est en garderie mais non récupéré avant 12h15, il sera automatiquement envoyé au restaurant scolaire pour déjeuner et le repas vous sera facturé.**

### Sécurité

Les élèves pourront partir avec les adultes dont les identités sont notées dans le cahier de correspondance et l'enseignant vérifiera au besoin. Votre enfant pourra être récupéré par un autre adulte à condition qu'il soit en possession de sa carte d'identité et de votre accord écrit.

### Carte de sortie à partir du CE2

Nous maintenons le **système de carte** afin d'assurer la sécurité de chacun. L'enfant devra présenter au portail sa carte de sortie remplie par les parents. Si l'élève ne la présente pas, **il ne pourra absolument pas sortir seul.**

Lorsque les enfants sortent seuls avec leur carte de sortie, ils peuvent parfois se montrer imprudents. Soyez vigilants !

Pour tous les autres enfants, ils ne peuvent pas sortir seuls de l'établissement. Ils doivent être accompagnés d'un adulte ayant obtenu **l'autorisation écrite** des parents.

## LIEN AVEC LES ENSEIGNANTS

Comme nous l'avons évoqué lors du rendez-vous d'inscription, les relations entre l'école et la famille sont essentielles pour le bien de votre enfant.

### Accompagnement des élèves

Des évaluations de début d'année :

Cette année encore, nous allons mettre l'accent sur l'évaluation des élèves en ce début d'année pour évaluer les acquis, repérer les besoins de chacun, mettre en place des outils de remédiation si besoin et/ou proposer un parcours adapté.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement et l'implication des enseignants pour permettre à chaque enfant de progresser à son rythme.

Si cela s'avère nécessaire, nous vous proposerons des temps de rencontres de parents ou une équipe éducative pour réfléchir ensemble à la manière d'aider votre enfant à progresser.

N'hésitez pas de votre côté, si vous en ressentez le besoin, à prendre rendez-vous avec l'enseignant(e).

#### Du soutien tout au long de l'année :

Pour aider les élèves dans la réussite de leur scolarité, nous maintenons cette année un dispositif d'accompagnement :

- pour aider les enfants à reprendre une notion qui ne serait pas complètement acquise,
- pour développer avec l'enseignant(e) des stratégies pour la réalisation des devoirs,
- pour permettre aux élèves d'apprendre à apprendre, tendre vers l'autonomie et se préparer progressivement à l'entrée au collège.

Dans le cadre de ce dispositif, l'équipe enseignante s'engage à proposer du soutien durant le temps du midi, le soir, les mercredis et/ou durant les vacances. Pour cela, les enseignant(e)s, proposeront des temps d'accompagnement. **Ceci ne remplace pas l'étude dirigée ni le travail à faire à la maison (devoirs).** Il s'agira d'aides ponctuelles sur une période déterminée avec un objectif spécifique.

En tant que parents vous serez sollicités si votre enfant est concerné et nous aurons besoin de votre accord écrit.

#### Rencontre parents/enseignant :

Vous serez invités à rencontrer les enseignants au moins deux fois dans l'année. En dehors de ces temps-là, vous pouvez convenir d'un rendez-vous avec l'enseignant via EcoleDirecte (le secrétariat ne gère pas les plannings des enseignants). Pour des raisons de sécurité, je vous remercie de ne pas interpeler les enseignants au portail au moment des entrées et sorties des enfants. Durant le temps de classe, le secrétariat ne passera pas d'appels aux enseignants.

#### A.E.S.H. :

L'affectation des AESH est prévue pour tous les enfants notifiés. La priorité est donnée aux élèves ayant obtenu un suivi individuel. En cas d'absence de l'AESH, nous ferons notre possible pour maintenir l'accompagnement en cas de notification individuelle.

### **Ecole Directe**

Ecole Directe est l'outil de communication à privilégier. Vous pourrez ainsi échanger avec les enseignants pour :

- Répondre à des questions pratiques
- Demander un rendez-vous. Il est toujours préférable d'échanger de vive voix lorsque vous souhaitez aborder d'autres sujets (scolarité, relationnel ...).

**Les enseignants ont besoin d'être attentif à l'ensemble de la classe au moment des arrivées ou des départs. Je vous remercie de ne pas les interpeler à ce moment-là.**

D'autre part, lorsque vous leur envoyez un mail, je vous demande d'être patient. Ils ne sont pas tenus de répondre dans la journée ou le week-end.

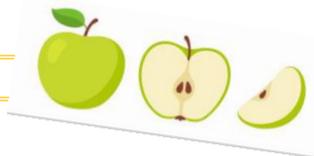
Ecole Directe vous permettra également de communiquer avec le secrétariat, la comptabilité et la direction. Pour instaurer et maintenir le lien de confiance entre l'école et la famille, nous devons être attentifs à la manière de nous exprimer. Nous devons rester cordiaux et respectueux dans nos échanges.

Enfin, vous trouverez sur Ecole Directe l'agenda des manifestations et évènements à venir.

Régulièrement, vous aurez accès à différentes informations de la part de l'établissement (enseignants, secrétariat, comptabilité, absences, Direction, APEL ...)

C'est aussi sur Ecole Directe que vous devez procéder à la réservation de la cantine et aux inscriptions à la garderie.

## Opération « un fruit à la récré »



Cette année, nous reconduisons le projet « **un fruit à la récré** ».  
Chaque jour, vos enfants auront un fruit issu, le plus souvent, de productions locales.



## Goûter d'anniversaire

La célébration des anniversaires des enfants a toute sa place à l'école. Dans un souci d'organisation, d'éducation à la santé et pour le bien-être de chacun, nous n'accepterons en boissons que du jus de pommes et du jus d'orange (aucun soda ou boisson sucrée) ; pour la collation, un gâteau simple à partager (type gâteau au yaourt, marbré, cake). Les bonbons et cadeaux à offrir aux camarades seront interdits.

Si ces règles sont posées pour l'ensemble des classes de l'école, chaque enseignant prendra le temps de vous présenter la manière dont il souhaite organiser le déroulement des anniversaires au sein de la classe de votre enfant.

## Travaux manuels

L'équipe enseignante a eu une réflexion autour des élèves de l'école vivant des situations familiales difficiles et douloureuses. Dans ce cadre, nous avons réfléchi à la question des cadeaux de fête des mères et de fête des pères.

Pour cette raison l'équipe a décidé de ne plus faire fabriquer en classe de cadeau à ces occasions. Au cours de l'année scolaire votre enfant continuera à rapporter à la maison des créations liées aux apprentissages menés en classe.

## Assiduité scolaire et absences



La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire.

En cas d'absence, vous êtes tenus d'avertir l'établissement. Trop de parents oublient cette démarche obligatoire. L'école tient un registre journalier des présences et absences vérifié par l'inspecteur lors de son passage.

Concrètement, chaque famille avise l'école le matin avant 9h :

- soit par téléphone 04.75.31.08.06
- soit par mail : [absences-ecoles@saintfrancoislesgoelands.com](mailto:absences-ecoles@saintfrancoislesgoelands.com)
- soit par EcoleDirecte à destination de l'enseignant et de Mme Brigitte RUZAFa et du secrétariat.

Dès le retour de votre enfant, celui-ci devra justifier son absence/retard par un écrit.

Les vacances prises hors du temps prévu dans le calendrier scolaire ne sont pas légitimes. De ce fait, l'enseignant n'a pas à donner les devoirs durant cette période et cela fait l'objet d'une information à l'inspecteur.

## PERISCOLAIRE

### La Garderie

- le matin dès 7h30
- le soir jusqu'à 18h30



une contribution d'un montant de **3,50 €** par jour et demi-tarif pour les familles comportant un collégien ou plus.

L'arrivée des enfants est possible le matin jusqu'à 8h05 (heure de fermeture du portail des collégiens).  
L'inscription à la garderie s'effectue sur Ecole Directe comme pour la cantine.



Deux garderies sont proposées (de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30) :

- une pour les enfants de maternelle,
- une pour les enfants de primaire.

Deux personnes seront présentes le matin (Jennifer VEGA et Charlène BRIDIER) et deux personnes sont présentes le soir (Jennifer VEGA et Léa BLETON).

### Etude dirigée à partir du CE1

L'étude fonctionne de **16h45 à 17h45** avec une participation de **35 €** par mois et par enfant. L'engagement est pour l'année scolaire complète. Nous vous demandons d'être vigilants sur les horaires par respect pour les personnes concernées. Toute absence prévisible devra être signalée à l'enseignant(e) par écrit via la messagerie Ecole Directe. Si besoin, à 17h45, les enfants pourront rejoindre la garderie jusqu'à 18h30 sans surcoût.

Concernant les devoirs, le travail et les leçons, il vous appartient, en tant que parent, de les vérifier ; il en va de votre responsabilité.

**Attention !!! La mise en place de l'étude suppose un minimum de 11 enfants par groupe.**

Les inscriptions que vous avez notées dans le dossier d'inscription/réinscription font foi. Pourtant quelques nouvelles inscriptions peuvent être envisagées. Le nombre d'élèves peut être limité en cas de nombreuses demandes.

### QUELQUES CONSIGNES

**Soins :** En cas de plaies superficielles, les enseignants interviennent. S'il s'agit d'une blessure présentant une certaine gravité, vous serez immédiatement avertis et l'établissement prendra les dispositions nécessaires si besoin.

**Médicaments :** L'école n'est pas habilitée à administrer des médicaments. Les enfants ne peuvent pas arriver à l'école avec des traitements médicamenteux. Si cela s'avérait nécessaire, il faudrait mettre en place un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAI).



**Allergies :** Il est indispensable de le préciser aux enseignants et de mettre en place un PAI en lien avec le médecin.

**Maladies :** Vous devez être attentifs à ne pas envoyer à l'école des enfants souffrants ou qui présentent de la fièvre supérieure à 37,8 degrés. Trop d'élèves arrivent, le matin, déjà malades et contaminent parfois les autres.

**Vaccins :** Vérifier que les enfants sont à jour de leurs vaccins. C'est une obligation pour rentrer en collectivité donc à l'école.

**Poux :** Nous vous remercions de vérifier régulièrement la chevelure de vos enfants pour éviter les surprises désagréables. En cas de contamination, merci de garder et traiter vos enfants ainsi que les autres membres du foyer.

## Vêtements et objets :



- ♦ Les vêtements des élèves marqués à leur nom et prénom pourront être retrouvés plus facilement et rendus aux enfants. Les autres vêtements trouvés seront conservés sur le site principal (en salle de motricité) quelques temps puis seront donnés à chaque période de vacances scolaires à des associations caritatives. Des tenues trop décontractées ne sont pas autorisées en période estivale : tongs, shorts ou jupes trop courts, crop top/débardeurs bretelles fines.
- ♦ Les téléphones portables et parapluies seront confisqués immédiatement. Ils n'ont pas leur place à l'école.
- ♦ Les jouets apportés de la maison sont sous la responsabilité de leur propriétaire. L'établissement ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de casse.

## PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement a été réécrit durant l'année scolaire. Dès cette rentrée, nous souhaitons le mettre en œuvre. Nous avons à cœur de déployer de nouvelles propositions au sein de l'ensemble scolaire pour permettre à chaque enfant d'atteindre son niveau d'excellence.

Nous vivrons des temps d'échanges et de partage à différents moments de l'année pour tisser des relations entre les classes de l'établissement.

Ecole Directe sera l'outil qui nous permettra de communiquer avec vous dans la mise en place de ces projets.

### EARS : Education affective relationnelle et sexuelle

Nous faisons le choix de mettre en place tout au long de l'année, des séances qui amèneront les enfants à apprendre à se connaître et à s'interroger sur les relations affectives et leur rapport au corps.

A partir du CE2, trois temps seront réservés dans les classes pour permettre à chaque enfant de pouvoir explorer ce champ relationnel.

### ANIMATION PASTORALE

Marie Folacher, animatrice en pastorale, nous accompagne tout au long de l'année pour rencontrer les élèves et animer les célébrations.

Tous les élèves bénéficieront de culture chrétienne et religieuse en classe en présence de l'enseignant(e). Cela fait partie de la vie de la classe et s'impose à tous dans le respect des convictions de chacun. Marie Folacher reste à la disposition des familles si vous souhaitez échanger sur ce sujet.

En lien avec la paroisse, nous proposons la possibilité de préparer le baptême (pour tous) ou la communion (pour les enfants de CM1).

### ANGLAIS

Notre projet pédagogique anglais se poursuit avec la même ambition, le même dynamisme et l'expérience en plus, permettant à tous les élèves de s'ouvrir au monde par l'accès aux langues. Ainsi, dès l'école maternelle et élémentaire, nous accorderons toujours beaucoup d'importance à l'anglais par :

- les consignes données en anglais
- les rituels réalisés
- des séances d'apprentissage de la langue dispensées quotidiennement dès l'âge de 2 ans,
- des séances de sport, théâtre, arts plastiques en anglais en fonction des projets de chaque classe,

Pauline Guérin interviendra en co-animation avec les enseignants à partir de la classe de Marianne (CE1).

## **CLASSES FLEXIBLES**

Depuis l'année dernière, l'équipe enseignante de maternelle et CP a constitué un projet « classes flexibles ». Grâce à leur travail, l'école a pu obtenir plusieurs subventions (Etat et APEL) qui a permis l'acquisition de matériel adapté.

Dès septembre, les élèves de ces classes pourront bénéficier de ce nouveau dispositif : une pédagogie innovante permettant à chacun d'avancer à son rythme et de développer son excellence.

## **MUSIQUE**

Faustine Girard interviendra sur les temps d'éveil musical, en chant, rythme et ouverture à différents univers musicaux.



## **RUGBY**

Tous les élèves pourront bénéficier d'une initiation au rugby organisée en collaboration avec le club local : Racing Club Rambertois.

## **TENNIS :**

Un cycle tennis est prévu dans l'année scolaire pour les classes de Florence B., Florence R., Alexandra, Marie-Sixtine, Marianne, Laura, Richard, Pauline et Marie-Hélène.

## **PISCINE :**

Un cycle piscine est prévu dans les classes de Marie, Milène/Fernando, Florence B. et Alexandra. Les dates et périodes vous seront communiquées ultérieurement.

## **SORTIES/CLASSES DECOUVERTES :**

Les enseignants prévoient des sorties et classes découvertes en lien avec le projet de classe. Vous serez informés le cas échéant.



Dès le début du mois de septembre, vous serez conviés à la réunion de classe. Vous pourrez ainsi échanger avec l'enseignant sur l'organisation de l'année scolaire.

En attendant, je vous souhaite une excellente fin de vacances pour bien démarrer ensemble cette nouvelle année.

Bien cordialement,

Mme Patricia VINCENT,  
Chef d'établissement des écoles.

A stylized, handwritten signature in black ink.